



Conformité aux lignes directrices

Heimbach Groupe

Contenu

Introduction

1. Gestion de la conformité

2. Conformité-Organisation

- 2.1 Organisation - Responsabilités
- 2.2 Analyse des risques
- 2.3 Objectifs - engagement contraignant

3. Processus de conformité

- 3.1 Code de conduite
- 3.2 Lignes directrices
- 3.3 Évaluation des risques / Audit
- 3.4 Processus de dénonciation
- 3.5 Communication et formation
- 3.6 Conséquences juridiques / actions disciplinaires
- 3.7 Rapports

4. Mise en œuvre du code de conduit

- 4.1 Mise en œuvre dans la chaîne d'approvisionnement
- 4.2 Langues
- 4.3 Caractère contraignant
- 4.4 Contact

Note sur le genre :

Pour des raisons de meilleure lisibilité, les formes linguistiques homme, femme et divers (m/f/d) ne sont pas utilisées simultanément. Toutes les références aux personnes s'appliquent également à tous les genres.

Heimbach GmbH / Groupe Heimbach et toutes ses sociétés sont ci-après dénommées Heimbach.

Introduction

Heimbach GmbH, ainsi que toutes les sociétés du Groupe Heimbach, s'est engagée à mener ses activités conformément aux normes éthiques les plus élevées et à respecter la loi. En tant qu'entreprise textile active au niveau mondial, Heimbach assume ainsi la responsabilité de ses employés, de ses clients, de la société et de l'environnement.

Le lien entre l'action économique, l'écologie et la responsabilité sociale est depuis des années la pierre angulaire de notre déclaration de mission d'entreprise "Notre vision - Notre mission" et est ancré dans les principes de notre système de gestion. Heimbach est également synonyme de gestion durable et de commerce équitable. Outre les chiffres clés économiques, la perception du public et des parties prenantes est un indicateur décisif pour le succès de notre entreprise. Il est important de protéger et de développer cette réputation. Nos objectifs ambitieux sont conformes à nos normes élevées d'intégrité dans un environnement concurrentiel équitable.

Grâce à notre système de gestion et aux actions responsables de tous les employés, nous veillons à ce que ces principes fondamentaux de conduite soient respectés. Nos principes façonnent la relation avec les partenaires commerciaux, les clients et les fournisseurs et affectent également la relation avec les propriétaires de la famille Heimbach. Dans ce contexte, l'intégrité de tous les employés de Heimbach est la base de la fiabilité de notre vie professionnelle.

La **conformité** décrit précisément cette adhésion commerciale et **légale aux règles** par les entreprises, c'est-à-dire le respect des lois, des directives et des codes volontaires, tels que le code de conduite de Heimbach. L'ensemble des principes et mesures d'une entreprise visant à respecter certaines règles et donc à éviter les infractions aux règles est également appelé gestion de la conformité.

L'organe central de la gestion de la conformité d'Heimbach est le comité de conformité, qui est responsable du respect et de l'adaptation de nos règles et procédures et les façonne de manière orientée vers l'avenir. Avec notre gestion de la conformité, nous veillons à ce que ces règles et procédures soient constamment adaptées aux exigences légales actuelles et futures, formées et rendues accessibles à tous les employés via le SharePoint de Heimbach et notre site Internet. Avec la mise en place de la gestion de la conformité, la direction a clairement indiqué qu'il est de la tâche et de la responsabilité permanentes de chaque employé d'agir conformément aux valeurs d'Heimbach.

Nos partenaires commerciaux font confiance à Heimbach pour agir d'une manière juridiquement saine et conforme - toujours et partout dans le monde. Chaque employé* de Heimbach GmbH est personnellement responsable de veiller à ce que les principes de conduite et les valeurs de notre entreprise soient vécus sans compromis. De cette manière, vous contribuez à protéger notre entreprise contre les infractions aux règles.

Nous comptons sur vous pour le faire !

1. Gestion de la conformité

Les organisations qui veulent réussir à long terme doivent cultiver une culture d'intégrité et de conformité et tenir compte des besoins et des attentes des parties intéressées à cet égard. Par conséquent, l'intégrité et la conformité ne sont pas seulement le fondement mais aussi la possibilité d'une organisation durablement performante.

La conformité / le respect des règles est le résultat d'une organisation qui remplit ses obligations et devient durable en étant ancrée dans la culture de l'organisation, ainsi que dans le comportement et l'attitude des personnes travaillant pour l'organisation.

La gestion de la conformité, tout en conservant son indépendance, rassemble la gestion financière, la gestion des risques, la gestion de la qualité et la gestion du développement durable de l'organisation et s'intègre aux réalités et aux processus opérationnels. Un système efficace de gestion de la conformité à l'échelle de l'organisation permet à celle-ci d'exprimer son engagement en faveur de la conformité, c'est-à-dire le respect des lois, des codes sectoriels et des normes organisationnelles applicables, ainsi que la prise en compte des principes de gouvernance d'entreprise, des meilleures pratiques, de l'éthique et des attentes sociétales.

La conformité décrit également les obligations personnelles d'organisation et de contrôle de la direction et des organes de surveillance pour prévenir les violations légales par l'entreprise.

Les exigences que les lois et les directives imposent aux entreprises sont de plus en plus complexes. Cela augmente également le risque que la direction soit elle-même tenue responsable des violations. C'est précisément sous ces aspects que la "compliance", probablement mieux traduite par "agir conformément à certaines règles", devient de plus en plus importante.

Heimbach assume sa responsabilité envers la société et agit en conséquence. L'entreprise et ses employés sont responsables des actions économiques conformes aux règles ainsi que du bien commun.

C'est pourquoi, avec son code de conduite, Heimbach s'engage à une gestion durable de la conformité qui est valable pour tous les employés de Heimbach sur tous les sites du monde et souligne ainsi les principes éthiques qui ont toujours été ancrés dans notre système de gestion.

En même temps, Heimbach fournit à chaque employé un ensemble de directives supplémentaires, telles que cette directive de conformité, pour l'aider à prendre des mesures responsables qui servent le bien de l'entreprise. L'aperçu actuel des directives supplémentaires peut être consulté et imprimé sur le SharePoint de Heimbach sous "HMB / Compliance".

2. Conformité-Organisation

Conformément aux obligations légales d'organisation et de surveillance, l'accent est mis sur la responsabilité particulière de la direction en matière d'établissement, de maintien, d'évaluation et d'amélioration continue du système de gestion de la conformité. Il incombe à la direction de définir les responsabilités et les pouvoirs internes et de nommer un responsable de la conformité. Le compliance manager doit pouvoir accomplir ses tâches de conformité de manière indépendante. Les conflits d'intérêts dus à l'attribution simultanée d'autres tâches doivent être exclus. En outre, la possibilité de rendre compte directement à la direction doit être garantie. Il est de la responsabilité de la direction de communiquer aux

employés l'importance des exigences de conformité et de leur respect. Elle doit explicitement s'engager à créer une culture de la conformité. Elle doit également exprimer son attente quant au respect effectif des exigences de conformité. Dans le cadre de ses responsabilités de

la direction procède elle-même à des évaluations régulières du système de gestion de la conformité. En outre, elle veille au respect de ses obligations d'information et d'établissement de rapports à l'égard des organes de contrôle interne.

La direction s'engage à identifier et à fournir les ressources nécessaires à un système efficace de gestion de la conformité. Les besoins en formation sont systématiquement identifiés ; les formations nécessaires sont dispensées. L'efficacité des mesures prises est évaluée régulièrement.

2.1 Organisation – Responsabilités

Conformément au règlement intérieur du groupe Heimbach, la direction de Heimbach est responsable de la mise en œuvre de la gestion de la conformité au niveau du groupe. Le comité de conformité est affecté, sur le plan organisationnel, à la division de la conformité et est à la disposition des employés, des partenaires commerciaux et des tiers pour les conseiller sur les questions relatives à la conformité. Le comité est composé de membres de la direction (Président : CEO), du Compliance-Manager and Whistleblower-Responsable ainsi que des directeurs de site, qui sont appelés au cas par cas. La tâche du comité de conformité de Heimbach est de surveiller le respect et la mise en œuvre de la gestion de la conformité, et il est également responsable de l'adaptation orientée vers l'avenir de nos règles et procédures.

La direction remplit ses devoirs d'organisation et de surveillance par le biais d'évaluations régulières des risques et d'audits, en évaluant l'efficacité des mesures prises.

Le Compliance-Manager and Whistleblower-Responsable peut exercer ses fonctions sans conflit d'intérêts et rend compte directement à la direction.

Une formation régulière en matière de conformité pour tous les employés, avec des contrôles intégrés des connaissances et une approbation personnelle, garantit l'engagement. L'organisation du comité de conformité, les responsabilités et le flux de processus associé sont également documentés sur Heimbach SharePoint et dans ECM.

Avec son organisation de conformité, Heimbach a introduit un système de gestion de la conformité qui documente, met en œuvre et maintient toutes les exigences pertinentes. Les mesures suivantes ont été établies à cette fin :

- Les processus et les règles (versions, mises à jour, distribution, obligations de conservation, mécanismes de contrôle) sont définis de manière contraignante.
- Les ressources sont disponibles et les informations sont à jour
- Les risques sont analysés, les processus sont vérifiés, évalués et corrigés si nécessaire
- La fonctionnalité du système est assurée (Revue des processus de conformité)

2.2 Analyse des risques

Une analyse des risques sert à identifier les menaces et les dangers dans le cadre des activités créatrices de valeur de l'entreprise. L'accent est mis sur l'occurrence potentielle d'événements graves ayant une importance critique significative pour l'entreprise. L'objet des processus d'escalade est la résolution des situations de non-conformité déjà survenues ainsi

que la prévention des situations de non-conformité à craindre. Cela signifie que les activités critiques sont rendues transparentes et promptement portées à l'attention de l'autorité responsable (direction/comité de conformité) afin de prendre des décisions réglementaires.

Les conflits d'intérêts doivent être identifiés et, dans la mesure du possible, exclus sur le plan organisationnel.

Tous les incidents liés à la conformité doivent être documentés. La surveillance, l'analyse et l'amélioration du système garantissent un processus d'amélioration continue. Des processus définis pour la surveillance, l'analyse et l'amélioration de ce système sont nécessaires. Un programme d'audit établi, des mesures de surveillance et l'obligation de mettre en œuvre les résultats visent à améliorer continuellement le système.

En vertu de ces prémisses, Heimbach effectue régulièrement des analyses de risques sur différents thèmes clés :

- Éthique
- Travail et droits de l'homme
- Santé et sécurité
- Environnement
- Approvisionnement / Chaîne d'approvisionnement
- Conformité
- Anti-corruption

Les résultats et les conclusions sont documentés dans les rapports annuels correspondants. Les comités responsables assurent la fiabilité fonctionnelle de notre système de gestion en améliorant continuellement nos processus.

Vous trouverez de plus amples informations sur les risques d'entreprise dans la directive "Risques et opportunités".

Heimbach: ECM*0807 "Risks and Opportunities"

2.3 Objectifs - engagement contraignant

La gouvernance d'entreprise socialement responsable est l'un des principes fondamentaux et essentiels de l'action entrepreneuriale. Dans toutes les décisions entrepreneuriales, les conséquences en termes économiques, sociaux et écologiques doivent être prises en compte et un équilibre approprié des intérêts doit être atteint. Dans le cadre de nos possibilités, nous contribuons au développement durable et conforme de la société mondiale.

Nos clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux attendent non seulement la qualité de nos produits et services, mais aussi un haut degré de professionnalisme et une intégrité absolue dans nos relations avec eux. Par conséquent, l'exactitude, l'honnêteté et la transparence sont au centre de toute communication et de toute relation contractuelle.

Nous déduisons les objectifs généraux et contraignants suivants pour notre gestion de la conformité :

- Garantir le respect de toutes les lois et règles applicables

- Mise à disposition des ressources nécessaires
- Évaluation régulière des risques
- Formation annuelle et confirmation par l'ensemble du personnel
- Surveillance, analyse et amélioration permanentes du système
- Audit et suivi annuels

Les mesures de minimisation des risques contribuent à la réputation de l'entreprise et préservent les ressources internes grâce à des réglementations claires. La grande transparence des processus augmente l'efficacité de la mise en œuvre. Les mécanismes de contrôle établis facilitent les décisions commerciales et augmentent la compétitivité.

3. Processus de conformité

Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations sur les processus et audits internes, les formations et certifications régulières, les méthodes d'enquête et les mesures disciplinaires, l'évaluation des risques, la mise à jour et la confidentialité.

3.1 Code de conduit

La direction d'Heimbach s'engage à respecter / adhérer aux règles du code de conduite d'Heimbach. Ce document décrit notre compréhension de base et détaille également notre conception de la gouvernance d'entreprise responsable. L'interaction entre la direction et les employés ainsi que la mise en œuvre du code de conduite y sont expliquées. Cela fait de notre Code de Conduite l'élément central de la gestion de la conformité de Heimbach.

3.2 Directives

En plus de la directive "Compliance" et du Code de Conduite, Heimbach a formulé d'autres directives d'action contraignantes qui concrétisent les informations détaillées sur des sujets spécifiques.

La gestion de la conformité de Heimbach est basée sur ces directives d'action :

Heimbach: ECM*3869 "Heimbach Management System (HMS)".
Heimbach: ECM*7110 „Compliance_Guideline Compliance (French version)“
Heimbach: ECM*7097 „Compliance_Code of Conduct (French version)“
Heimbach: ECM*7104 „Compliance_Whistleblower Policy (French version)“
Heimbach SharePoint: HPA / Compliance / "Standards for Business Partners"
Heimbach: ECM*0807 "Risks and Opportunities"
Heimbach: ECM*7115 „Compliance_Guideline Anti-Corruption (French version)“
Heimbach: ECM*6267 „Handlungsleitlinie Werbegeschenke“
Heimbach: ECM*6856 „IT Policy (English version)“
Heimbach: ECM*7161 „Policy Ethics“
Heimbach: ECM*7160 „Policy Labour and Human rights“
Heimbach: ECM*7159 „Policy Environment“
Heimbach: ECM*7162 „Policy Procurement“

3.3 Évaluation des risques / Audit

Comme nous l'avons déjà décrit dans la section Organisation de la conformité, Heimbach effectue des analyses de risque approfondies sur différents sujets clés afin d'éloigner les menaces et les dangers de l'entreprise.

l'entreprise. Des audits réguliers sont effectués afin de garantir une sécurité suffisante et de maintenir la preuve de l'efficacité. Les audits sont guidés par des check-lists de contrôle appropriées et les résultats doivent être consignés par écrit. Les résultats mesurables sont également enregistrés comme tels.

Les résultats des analyses sont évalués dans les comités d'experts respectifs. Les connaissances acquises doivent être intégrées dans les mesures et règles de conformité correspondantes.

3.4 Processus de dénonciation

Heimbach a établi un processus de dénonciation qui est intégré dans notre gestion de la conformité. Cette procédure offre à tous les employés, aux partenaires commerciaux d'Heimbach et aux tiers un espace protégé pour signaler les violations de notre gestion de la conformité ou les cas suspects dûment justifiés tout en conservant l'anonymat.

Heimbach: ECM*7104 "Compliance_Whistleblower Policy (French version)"

Processus de signalement :

Les informations sont reçues par la direction, le responsable de la conformité et des dénonciations ou le comité de conformité et sont traitées en toute confidentialité. Dans la mesure où la loi le permet, l'identité des dénonciateurs, des personnes accusées et des employés impliqués dans l'enquête sur les violations reste anonyme. Le dénonciateur ne doit subir aucune conséquence dans son emploi. Il est interdit aux employés de prendre des mesures de représailles à l'encontre des dénonciateurs.

Compliance Komitee - confidentiel
Heimbach GmbH
An Gut Nazareth 73
52353 Düren
compliance@heimbach.com

Compliance-Manager et représentant des dénonciateurs
Stefan Körfer
+49 2421 802-501
Stefan.koerfer@heimbach.com

Vous trouverez d'autres coordonnées et d'autres informations pertinentes sur la conformité sur le SharePoint de Heimbach à l'adresse suivante
HMB / Conformité

Processus d'enquête :

En cas de violation du présent code de conduite, le comité de conformité mène des enquêtes en fonction des informations fournies et détermine des actions et mesures spécifiques. Si nécessaire, un soutien juridique est obtenu pour clarifier les faits.

Si nécessaire, les directives d'action sont adaptées afin de prévenir des violations similaires.

3.5 Communication et formation

Heimbach fournit à tous les employés, ainsi qu'aux stagiaires, consultants et agences, les informations appropriées pour éviter d'éventuelles violations de la loi et de nos règles de conduite. Cela inclut notamment la politique, les directives et la formation pour des sujets spécifiques et certaines zones à risque. Un outil de formation numérique nous soutient dans l'instruction, la vérification des connaissances et la documentation ainsi que la confirmation de tous les employés pour la conformité / le respect des règles.

L'outil de formation est exploité par un prestataire externe et est toujours légalement à jour. Les cours de formation standard sont accompagnés de questions d'examen. Le matériel de formation est en outre complété par des contenus de formation internes à Heimbach et ainsi adapté aux besoins de l'entreprise. Les examens de connaissances sont à passer de manière personnalisée et la réussite de la formation est attestée par un certificat approprié. Chaque employé de Heimbach est ainsi instruit une fois par an.

Le comité de conformité est à la disposition de tous les employés en tant qu'interlocuteur pour les questions sur les sujets relatifs à la conformité sous le contact suivant : (compliance@heimbach.com)

D'autres coordonnées et d'autres informations pertinentes sur la conformité sont disponibles sur le SharePoint de Heimbach à l'adresse HMB / Compliance.

3.6 Conséquences juridiques / mesures disciplinaires

Les violations du droit applicable, des principes éthiques et des règles de conformité convenues peuvent avoir des conséquences importantes pour Heimbach. Entre autres choses, il existe une menace de:

- Amendes
- Dommages et intérêts et dommages-intérêts punitifs
- Écrémage des bénéfices
- Exclusion de contrats
- Résiliation de relations commerciales
- Tentatives de chantage
- Atteinte à l'image
- Evaluation négative sur le marché des capitaux
-

Les employés individuels qui violent les principes de notre gestion de la conformité ou les règles et directives associées s'exposent également à de graves conséquences :

- Peines ou amendes privatives de liberté
- Demandes de dommages et intérêts
- Conséquences en droit du travail pouvant aller jusqu'au licenciement

Les employés qui violent les règles ne peuvent pas prétendre qu'ils agissaient dans l'intérêt d'Heimbach, car toutes les violations des règles nuisent à l'entreprise à long terme.

3.7 Rapports

Communication correcte

Les employés sont tenus de faire des déclarations véridiques dans les rapports internes et externes, sous forme orale et écrite. Toute manipulation du contenu est interdite.

Rapports annuels

Heimbach rend compte des activités, des incidents et des mesures guidées pendant l'année dans le rapport annuel sur la conformité. En outre, il existe d'autres rapports annuels sur des sujets spécifiques.

4. Mise en œuvre du code de conduit

Heimbach communique le Code de conduite et sa mise en œuvre aux employés, partenaires commerciaux et autres parties prenantes en interne en le publiant dans le système de gestion des documents (ECM) et sur le SharePoint d'Heimbach sous HPA / Compliance, ainsi qu'en externe en le publiant sur le site web de l'entreprise et dans les médias sociaux. Heimbach est prêt à engager un dialogue sur le contenu du code de conduite. Les secrets commerciaux et les informations commerciales de tiers sont toujours traités de manière confidentielle.

Heimbach fait tous les efforts appropriés et raisonnables pour mettre en œuvre et appliquer en permanence les principes et valeurs décrits dans cette directive et notre code de conduite et pour remédier le plus rapidement possible aux déficits existants. Ceci est assuré par la réalisation d'audits internes réguliers selon un calendrier défini. Les partenaires contractuels sont informés des mesures essentielles et ont accès sur demande à nos plans d'audit et à nos listes de contrôle, pour autant que cela se fasse sur une base réciproque. Il doit être compréhensible pour le partenaire contractuel que le respect du code de conduite est fondamentalement garanti. Cela n'implique aucune prétention à la divulgation de secrets commerciaux et d'affaires ou d'informations relatives à la concurrence ou d'autres informations dignes de protection.

4.1 Mise en œuvre dans la chaîne d'approvisionnement

Il est supposé que tous les fournisseurs de Heimbach respectent à la fois les normes et les principes de responsabilité sociale des entreprises du Pacte Mondial des Nations Unies et la loi applicable respective. Les fournisseurs sont responsables du contrôle et de la documentation de leur propre conformité et de la promotion de la conformité au sein de leurs chaînes d'approvisionnement. Heimbach se réserve le droit d'enquêter sur tout cas de non-conformité d'un fournisseur dont elle aurait connaissance. En cas de non-conformité, Heimbach peut déclarer invalides les obligations contractuelles à remplir vis-à-vis du fournisseur ou cesser de les exécuter.

En outre, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils confirment notre Code de conduite des fournisseurs. Heimbach SharePoint: HPA / Compliance / "Standards for Business Partners"

4.2 Langues

La directive de conformité Heimbach, le code de conduite, la politique de dénonciation et la directive anti-corruption sont publiés en plusieurs langues :

Allemand, anglais, français, espagnol, portugais, italien et chinois (mandarin).

En cas de divergences ou de contradictions entre les différentes versions linguistiques, la version allemande fait foi.

Vous pouvez trouver les dernières versions sur Internet à l'adresse suivante

www.heimbach.com/compliance

4.3 Caractère contraignant

Cette directive de conformité n'est pas seulement contraignante pour tous les employés de Heimbach, Heimbach attend également de tous les autres employés internes (par exemple, les stagiaires, les consultants, les agences) qu'ils respectent cette directive. Il ne s'agit pas d'établir des droits en faveur de tiers.

En cas de doute, le comité de conformité décidera.

4.4 Contact

Compliance Komitee - confidential

Heimbach GmbH

An Gut Nazareth 73

52353 Düren

compliance@heimbach.com

Lien: compliance@heimbach.comwww.heimbach.com/compliance

Heimbach Sharepoint: HMB / Compliance